



SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE LOMENER
 S.O.N.A.L.O.M. **SONALOM** (Loi 1901)
 10 rue de la caserne/Anse du Stole
 LOMENER - 5 6 2 7 0 PLOEMEUR
 Tél : 02 97 82 92 04 le samedi de 10 h 00 à 12 h 30

E-mail: sonalom@sonalom.org

Site internet : www.sonalom.org

Déclaration Préfecture N° 1950 - N° SIRET 794 587 238 00013

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 DU MARDI 8 SEPTEMBRE**

ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du Compte-rendu du Conseil d'Administration du 10/08/2020
- 2 - Qui seront présents pour représenter la SONALOM au Forum des Associations
- 3 - FNPP proposition assurance
- 4 - Travail sur les statuts de la SONALOM
- 5 - Définir les dates :
 - De l'AG 2021 et où faire le repas qui suivra l'AG
 - Le bain des crevettes 2021
 - Le Troc et Puces et la fête des 5 Ports
 - Les ateliers du samedi
- 6 - Montant des adhésions 2021 et de nos prestations
- 7 - Tour de table/questions diverses
 - La traceuse
- 8 - Date de la prochaine réunion du Conseil d'Administration

Présents : Marlène BASSERY, Bernard COURBARIAUX, Alain HUET, René JULE, Patrick LANGLOIS, Daniel LEMAIRE, Martine PUZO.,

Absents excusés : Françoise DINE, Jean-Pierre LE HIR, Bernard MOULIN, Isaïe TONNERRE.

<< << << << << << << << << << << << << >> >> >> >> >> >> >> >> >> >> >> >> >>

Le Président ouvre la séance à 17 h 00.

1 - Approbation du Compte-rendu du Conseil d'Administration du 10/08/2020

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 10/08/2020 est approuvé à l'unanimité.

2 - Qui sera présent pour représenter la SONALOM au Forum des Associations

Martine PUZO et René JULE seront présents au Forum des Associations qui aura lieu à l'Océanis à Ploemeur le samedi 12 septembre 2020. Le stand sera installé le vendredi. Patrick LANGLOIS apportera la décoration.

3 - FNPP proposition assurance

Le président de la FNPP a relancé Bernard COURBARIAUX pour lui confirmer qu'à compter de 2021 l'assurance responsabilité civile (ARC) que la FNPP a souscrit auprès de la MAIF sera "automatique" pour toutes les associations adhérentes à la FNPP. Seront couverts tous les adhérents SONALOM en cas d'incident ou d'accident lors d'une manifestation ou d'une sortie organisée par la SONALOM. Même les participants extérieurs seraient couverts si l'accident/l'incident est dans l'enceinte de la manifestation ... Ceci aura des répercussions sur le montant de la cotisation 2021. Nous devons résilier avant le 07 octobre 2020 le contrat que nous avons avec GROUPAMA mais nous conserverons le contrat du tracteur avec GROUPAMA et nous demanderons un devis à la MAIF. Martine PUZO se chargera d'étudier les 2 contrats et de nous rendre-compte.

4 - Travail sur les statuts de la SONALOM

Bernard COURBARIAUX et Martine PUZO ont revu les statuts de la SONALOM qui méritaient d'être rafraichis et améliorés. Martine nous lit les modifications proposées. Les membres présents du Conseil d'Administration, après avoir obtenu les réponses à leurs questions approuvent les modifications. Le projet sera « mis au propre » et envoyé à tous les membres du Conseil d'Administration pour présentation lors de la prochaine réunion.

5 - Définir les dates :

- De l'AG 2021 et où faire le repas qui suivra l'AG

Le Conseil d'Administration définit la date de l'Assemblée Générale =
le samedi 06 février 2021.

Les membres du Conseil d'Administration qui seront disponibles le 24 septembre, et qui le voudront, iront tester le « QG DES SAVEURS » à Ploemeur. Le coût du repas sera pris en charge par la SONALOM pour les membres du Conseil Administration présents.

- Le bain des crevettes 2021

N'ayant pas les horaires des marées, nous ne pouvons pas aujourd'hui donner de Date.

- Le Troc et Puces et la fête des 5 Ports

Le Conseil d'Administration décide de dissocier les 2 évènements. La fête des 5 Ports en juillet et le Troc et Puces en août.

- Les ateliers du samedi

Nous allons proposer :
comment lever des filets de poissons avec un couteau à fileter, matelotage, nœuds, filets... crêpes.

Les dates des ateliers vous seront communiquées au prochain Conseil d'Administration après s'être concerté avec les animateurs, tout comme l'ensemble des autres dates.

6 - Montant des adhésions 2021 et de nos prestations

Compte-tenu du § 3 la cotisation des adhérents actifs (personnes possédant un bateau ou élue) devrait être de 40 euros à compter de 2021. A noter que sera incluse l'adhésion FNPP. La SONALOM propose une prise en charge dégressive soit 10 euros en 2021 (ce qui fera 30 euros pour l'adhérent 'actif'), puis 5 euros en 2022 (ce qui fera 35 euros pour l'adhérent 'actif') et en 2023 l'adhérent actif ou élu paiera 40 euros.

Pour les conjoints et/ou sans bateau et/ ou par affinité, la cotisation passera à 20 euros.

Pour les mises à l'eau et sorties de bateaux des non adhérents la veille de la demande, le montant passera à 50 euros.

Pour le sauvetage des bateaux des non adhérents la veille de la demande le montant passera à 100 euros.

Pour ces deux dernières catégories les montants indiqués incluent le montant de l'adhésion pour l'année en cours. Les personnes deviendront adhérents même si ce n'est que pour une saison ou partie de saison.

Le sujet sera à nouveau à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration pour vote.

7 - Tour de table/questions diverses

- La traceuse sera prêtée au Basket Océan Ploemeurois qui organise un Troc et Puces.
- Le président s'est renseigné pour l'obtention d'un TPE mais cela coûte très cher, 50 euros par mois plus 34 % de commission. Le Conseil d'Administration rejette la proposition à l'unanimité.
- Le président nous informe que nous venons de recevoir un courrier du Préfet de la Région de Bretagne nous annonçant qu'une subvention de 1 000 euros nous est accordée pour la fête des 5 Ports. Bernard COURBARIAUX va tout d'abord remercier le Préfet et l'informer du report de cet évènement en 2021. Il va lui demander si la subvention est garantie pour 2021 sans refaire le dossier. Si c'est le cas, le Conseil d'Administration propose de placer la subvention de la mairie de Ploemeur et de la préfecture sur le compte à intérêts. Il faut remercier particulièrement Françoise DINE & Martine PUZO qui ont travaillé ce dossier à la demande du président.
- Il est prévu la semaine prochaine de ranger le local et le blockhaus.

8 - Date de la prochaine réunion du Conseil d'Administration

le MARDI 6 octobre 2020 à 17 h 00.

LA SECRETAIRE
Marlène BASSERY

LE PRESIDENT
Bernard COURBARIAUX

